

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

MILANNGES RELIGIEUX,

POLITIQUES, COMMERCIAUX ET LITTÉRAIRES.

Vol. XI.

Montreal, Mardi 2 Mai 1848.

No. 67.

NOUVELLES ÉTRANGÈRES.

FRANCE.

SES SYMPATHIES ET SA POLITIQUE.

Le 3 avril, une députation des citoyens irlandais habitant Dublin, Manchester et Liverpool, s'est présentée à l'Hôtel-de-Ville. M. O'Brien, membre du parlement anglais, O'Gorman et Martin MacDonno ont donné lecture, au nom de leurs compatriotes, de trois adresses où sont exprimées, en termes chaleureux et élevés, les sympathies de la nation irlandaise pour la république.

M. de Lamartine a répondu :

"Citoyens de l'Irlande, de Dublin, de Manchester et de Liverpool, si il nous falloit une autre preuve de l'influence pacifique de la proclamation du grand principe démocratique, ce clivage nouveau, éclatant à l'heure opportune, et séparant le monde, comme autrefois, en monde païen et en monde chrétien, nous la trouverions, cette preuve de l'action toute puissante d'une idée, dans ces visites que les nations, ou les fractions de nations, viennent rendre spontanément ici à la France républicaine et à son principe !

"Nous ne sommes pas étonnés d'y voir aujourd'hui une partie de l'Irlande. L'Irlande sait combien ses doctrines, ses souffrances et ses progrès successifs en liberté religieuse, en unité et en égalité constitutionnelle avec les autres parties du Royaume-Uni, ont ému de tout temps le cœur de l'Europe ! Nous le disions, il y a peu de jours, à une autre députation de vos concitoyens, nous le dirons à tous les enfants de cette glorieuse île d'Irlande, qui, par le génie naturel de ses habitants, comme par les péripéties de son histoire, est à la fois la poésie et l'héroïsme des nations du nord. (Bravo ! bravo !)

"Sachez donc bien que vous trouvez en France, sous la république, tous les sentiments que vous lui apportez ! Dites à vos concitoyens que le nom de l'Irlande et le nom de la liberté, courageusement défendue contre le privilège, est un même nom pour tout citoyen français ! Dites-leur que cette reconnaissance qu'ils invoquent, que cette hospitalité dont ils se souviennent, la république sera glorieuse de s'en souvenir et de la pratiquer toujours avec les Irlandais ; dites-leur surtout que la république française n'est pas et ne sera pas une république aristocratique, où la liberté masque le privilège, mais une république embrassant le peuple tout entier dans les mêmes droits et dans les mêmes bienfaits.

"Quant à d'autres encouragements, il ne serait pas convenable à nous de vous les donner, à vous de les recevoir. Je l'ai déjà dit, à propos de la Suisse, à propos de l'Allemagne, à propos de la Belgique et de l'Italie. Je le répète, à propos de toute nation qui a des débats intérieurs à vider avec elle-même ou avec son gouvernement. Quand on n'a pas son rang dans les affaires d'un peuple, il n'est pas permis d'y avoir son intervention ni sa main. Nous ne sommes d'aucun parti en Irlande ou ailleurs, que du parti de la justice, de la liberté et du bonheur des peuples ! Aucun autre rôle ne nous serait acceptable, en temps de paix, dans les intérêts et dans les passions étrangères ! La France veut se réserver libre pour tous les droits.

"Nous sommes en paix, et nous désirons rester en bons rapports d'égalité, non avec telle ou telle partie de la Grande-Bretagne, mais avec la Grande-Bretagne tout entière ! Nous croyons cette paix utile et honorable, non-seulement pour la Grande-Bretagne et pour la république française, mais pour le genre humain ! Nous ne ferons aucun acte, nous ne dirons aucune parole, nous n'adresserons aucune insinuation en contradiction avec les principes d'inviolabilité réciproque des peuples que nous avons proclamés, et dont le contenu recueille déjà les fruits ! La monarchie léguée avait des traités et des diplomates ! Nous avons des peuples pour diplomates et des sympathies pour traités ! Nous serions incapables de changer une telle diplomatie au grand jour contre des alliances sourdes et partielles avec les partis même les plus légitimes dans les pays qui nous environnent ! Nous n'avons qualité ni pour les juger, ni pour les préférer les uns aux autres.

"En nous déclarant amis de ceux-ci, nous nous déclarons ennemis de ceux-là. Nous ne voulons être ennemis d'aucun de vos compatriotes ; nous voulons faire tomber, au contraire, par la loyauté de la parole républicaine, les préventions et les préjugés qui existaient entre nos voisins et nous.

"Cette conduite nous est inspirée, quelque pénible qu'elle soit, par le droit des gens autant que par nos souvenirs historiques.

"Savez-vous ce qui a le plus irrité et désaffectionné la France de l'Angleterre dans la dernière république ? C'est la guerre civile reconstruite, soldée et servie par M. Pitt dans une partie de notre territoire. Ce sont ces encouragements et ces armes données à des Français héroïques aussi comme vous, mais à des Français combattant d'autres Français ! Ce n'était pas là la guerre loyale ! C'était la propagande royaliste faite avec le sang français contre la république ! Cette conduite n'est pas encore, malgré nos efforts, tout-à-fait effacée de la mémoire de la nation. Eh bien ! cette cause de ressentiment entre la Grande-Bretagne et nous, nous ne la renouvellerons pas en l'imitant jamais ! Nous recevons avec reconnaissance les témoignages d'amitié des différentes nationalités qui forment le grand faisceau britannique ! Nous faisons des vœux pour que la justice fonde et resserré l'unité des peuples, pour que l'égalité en soit de plus en plus à base, mais en proclamant avec vous, avec elle et avec vous, le saint dogme de la fraternité, nous ne ferons que des actes fraternels, comme nos principes et comme nos sentiments pour tous les Irlandais." (Vive la république ! Vive Lamartine !)

"Une dépêche télégraphique a annoncé le 4 que M. le général Cavaignac n'a point accepté le ministère de la guerre. — M. Arago a été nommé ministre de la guerre. M. Charles Hugo, fils de M. Victor Hugo, vient d'être appelé par M. de Lamartine au poste d'attaché d'ambassade.

PRUSSE.

MODIFICATION DU CABINET.—OUVERTURE DE LA DIÈTE.

Les réclamations de l'opinion publique ont été entendues ; les deux ministres récemment choisis par Frédéric-Guillaume, le comte d'Arnim, président du Conseil, et le comte Schwerin, ministre de l'instruction publique ont résigné leurs portefeuilles, comme ne possédant point, à un degré suffisant, la confiance du pays. L'idée libérale prévaut maintenant, sans aucun alliage étranger, dans le nouveau cabinet de Berlin. C'est le célèbre député des provinces rhénanes, M. Camphausen, qui en est le chef ; M. Hausmann, président de la chambre de commerce de Cologne, a pris le portefeuille des finances ; M. d'Aurevillald conserve le portefeuille de l'intérieur ; M. Bornemann, celui de la justice ; M. le baron d'Arnim (ancien ministre de Prusse à Paris) celui des affaires étrangères ; M. de Reyher a été nommé ministre de la guerre. On ne connaît pas encore le nom du ministre des cultes et de l'instruction publique. La composition du cabinet est parfaitement homogène ; elle prouve que la Prusse prend au sérieux la liberté politique qu'elle a conquise sur les barricades du 18 mars.

M. de Camphausen, commissaire du roi et président du conseil, a ouvert le 2 avril la diète-réunie par le discours suivant :

"Haute assemblée, "S. M. le roi m'a ordonné d'ouvrir la seconde diète-réunie en son nom. De grands événements ont ébranlé une partie de l'Europe et n'ont pas laissé intacte notre propre patrie. Ils nous menacent de dangers grossissants, ils nous ouvrent un grand avenir ! La Prusse et l'Allemagne supporteront ce temps de transition avec un courage prudent, avec la force de l'ordre, elles se meuvent sur la carrière nouvellement ouverte.

"L'unité de l'Allemagne a été, il y a longtemps, le but vers lequel tous les désirs tendaient souvent sans espoir. Dès aujourd'hui, nous y marchons à pas accélérés. S. M. le roi y a offert une main qui conduit 15 millions d'hommes. Les droits politiques des citoyens d'état étaient en Prusse au besoin d'autant plus impérieux, que le peuple a atteint un degré d'intelligence qui le met à la hauteur des autres peuples vivant sous des institutions constitutionnelles. S. M. le roi a promis une constitution vraiment populaire, et nous voilà déjà réunis pour poser les bases d'un édifice durable. Espérons que l'œuvre grandira vite, afin qu'elle se joigne et qu'elle s'adapte au grand édifice constitutionnel de l'Allemagne.

"Il est à déplorer profondément que cette transition n'ait pu avoir lieu sans une suite de malheurs dont la société actuelle est frappée. Une consolation nous reste. Les dernières semaines ont découvert beaucoup de blessures cachées ; elles nous apprendront à en trouver les remèdes.

"Le gouvernement reconnaît la mission de ranimer l'autorité, de raffermir les liens de l'ordre légal, de ranimer la confiance, de relever le crédit affaibli et de travailler à l'essor de l'industrie et du travail. Il s'efforcera de conserver la paix à l'extérieur, autant que le comporte l'honneur de l'Allemagne, et de la rétablir à l'intérieur à l'honneur de la nation. Il compte sur la force saine des citoyens, qui, dès aujourd'hui, sont appelés à prouver qu'ils étaient mûrs pour la liberté.

"Le peuple prussien, en discutant ses intérêts les plus chers dans la presse et dans ses délibérations, ne méconnaît pas que la vérité ne jaillit que dans la lutte des opinions et que, pour sauvegarder la liberté, il faut que toute opinion puisse se faire jour dans toute sa plénitude et dans toutes ses conséquences. Bien que la diète dans sa composition ait aussi bien que dans ses droits différé essentiellement de l'assemblée nationale future, le gouvernement attache une grande importance à ses conseils, et c'est dans cet esprit que je vous soumettrai les propositions du roi."

Le ministre a présenté ensuite une loi électorale dont voici les dispositions principales :

C'est le suffrage universel sans aucun cens électoral, avec l'élection à deux degrés. Tout Prussien de vingt-quatre ans est électeur, excepté les domestiques et ceux qui reçoivent l'aumône. Il y a un député électeur pour trois cents électeurs et au-delà.

Tout Prussien de trente ans est éligible. Il y a un député pour chaque district. S'il y a 60,000 habitants, il y en aura deux, et toujours un de plus pour 40,000 habitants de plus.

Il n'y a point de mandat impératif. Le scrutin se décide à la majorité absolue.

En même temps que le projet de loi électorale, ont été rendues les ordonnances suivantes :

1. Les cautionnements des journaux, maintenus par l'ordonnance du 17 mars, sont abolis.

La presse est complètement libre.

2. L'enquête et la punition des crimes d'état se feront par les tribunaux ordinaires. Tout tribunal extraordinaire est aboli. Dans la circonscription de la cour d'appel de Cologne, le jury sera rétabli pour les délits de presse et les crimes politiques.

3. Afin de garantir l'indépendance du juge, toutes les mesures concernant les ordonnances du 29 mars 1844, relatives aux renvois par voie administrative, aux transmissions et à la retraite, n'ont plus force de loi.

4. Tous les Prussiens sont autorisés à se réunir pacifiquement sans armes, dans des salles fermées, sans aucune autorisation préalable de la police.

Ils peuvent se constituer en sociétés dans les buts qui ne sont pas contraires aux lois, sans aucune autorisation.

L'exercice des droits politiques est indépendant de la religion.

Les représentants futurs de l'Etat ont le droit de voter et de refuser les impôts, et de fixer le budget.

La Diète a voté à l'unanimité une adresse d'adhésion au roi. M. de Leken a été nommé président.

On écrit de Berlin, le 3 avril :

"La journée d'aujourd'hui s'est passée plus tranquille-

ment qu'on ne le croyait. Le château royal où la Diète tient ses séances a été occupé par des détachements de la garde nationale, pris dans les quarante-trois compagnies dont elle se compose. De plus, chaque corporation des divers métiers de la ville, qui ont conservé encore leur organisation telle qu'elle existait au moyen âge, ont envoyé quelques-uns de leurs membres pour veiller à la sûreté des délibérations de la Diète, qui s'est réunie dans la salle Blanche.

"On assure que le cabinet de Saint-Petersbourg a envoyé ci une note contenant la déclaration que la Russie ne se mêlera pas des affaires intérieures de la Prusse. Toutefois si le cabinet de Berlin altérait l'intégrité de la Pologne russe, la Russie agirait suivant les circonstances. Des lettres de la frontière parlent, dit-on, d'un corps de 50,000 cosaques qui aurait paru près de Tilsitt, et de nombreux empilements de ces hordes sur la frontière prussienne.

"En Russie, tout est tranquille ; seulement, un mouvement moscovite se manifeste en faveur de l'empereur et contre les étrangers. On veut chasser tous les Allemands ainsi que les Français.

L'ALLEMAGNE ET LA POLOGNE.

Le mouvement qui se manifeste en Allemagne en faveur de la cause polonaise devient chaque jour plus énergique ; la guerre avec la Russie est imminente. Déjà l'ambassadeur de Russie, M. le baron de Meyendorff, a quitté Berlin en emmenant avec lui, non seulement sa famille, mais tout le personnel de la légation ; les rapports diplomatiques se trouvent donc rompus entre les cabinets de Berlin et de Saint-Petersbourg et la guerre peut-être regardée comme déclarée. Plusieurs régiments prussiens ont reçu l'ordre de se rapprocher de la frontière russe. De reste, les mesures prises par le gouvernement de Frédéric-Guillaume au sujet de la question polonaise devaient entraîner ce résultat. Le grand-duché de Posen vient d'être, en réalité, organisé sous la forme d'un Etat indépendant, couvert par le protectorat de la Prusse. L'armement de la population se poursuit dans le but évident, proclamé, d'affranchir le royaume de Pologne et la Lithuanie de l'oppression exercée par l'empereur Nicolas, de reconstruire une Pologne indépendante.

Tous les Polonais que le décret d'amnistie vient de mettre en liberté devaient quitter Berlin le 29 mars, en emportant des armes, pour se rendre à Posen. Les émigrés de France et d'Angleterre ne tarderont pas à les rejoindre, et l'on espère pouvoir former immédiatement, dans le grand duché, une armée polonaise de quarante mille hommes, sous le commandement de chefs dont l'expérience militaire égale le courageux dévouement.

La Gazette de Königsberg annonce qu'un soulèvement a déjà éclaté à Wilna et sur d'autres points de la Lithuanie. Quant au royaume de Pologne proprement dit, privé d'armes même d'armes de chasse, il ronge le frein et saira la hache et la faux pour chasser ses oppresseurs dès que les Posnaniens et les Galliciens seront venus lui donner un point d'appui. Déjà, bien que fort nombreuse, l'armée russe qui y tient garnison est dans un état d'anxiété voisin de la stupeur.

ITALIE.

OUVERTURE DE LA CAMPAGNE.—Le roi Charles Albert, qui s'est fait loyalement le champion de l'indépendance italienne, est arrivé le 31 mars à Lodi, sur l'Adige, avec un des corps de son armée. Il avait été précédé par la division du général Bés, et il est suivi par une autre division qui commande un de ses fils. Il a adressé aussitôt à son armée une proclamation dans laquelle il rappelle à ses soldats la grandeur de l'œuvre qu'ils ont à accomplir, et leur promet qu'ils ne déposeront les armes qu'après que l'Italie aura recouvré son indépendance.

Le 1er avril au plus tard, ce prince ayant 50,000 hommes sous ses ordres immédiats, a dû attaquer Radetzky, si ce dernier n'a osé attendre dans son camp de Montechiari. Charles Albert est rempli d'ardeur. Dans les conseils qui ont précédé l'entrée en campagne, il a si nous sommes bien renseignés, déclaré à plusieurs de ses ministres beaucoup moins décidés, que lui, "que pour la cause italienne il jurerait le repos du reste de sa vie et même sa couronne."

La position de Radetzky paraît de plus en plus critique. Après avoir quitté son camp retranché d'Orzi Novi et de Soncino, il a commis la faute de séparer en deux l'armée de 28 mille hommes qui lui restait encore. Un de ces corps a été dirigé par son ordre sur Mantoue ; à la tête de l'autre, il a occupé lui-même la forte position de Montechiari, où il paraît déterminé à recevoir la bataille ; mais on assure qu'il manque déjà de vivres, et, réduit à une grande infériorité numérique, il n'aurait plus, en cas d'échec, d'autre refuge que la ligne de l'Adige, Vérone et ses fameuses tours maximiliennes, s'il était vrai, comme l'affirme un journal de Mantoue même, que la citadelle de cette place est capitulé.

Les captures suivantes ont été effectuées à Brescin, par les Lombards :

Le général Schöbals, deux colonels, deux lieutenants-colonels, cinquante officiers, le délégué Breinde, huit cents soldats de divers corps, soixante dragons à cheval, trois pièces de campagne, soixante voitures, caissons et fourgons.

La citadelle d'Anfo est aux mains des Italiens. Charles Albert a été reçu avec enthousiasme à Paris. Toute la ville a été splendidement illuminée. Comme il tenait en main l'épée que lui a envoyée le pape Pie IX, et sur laquelle sont gravés ces mots *Conquesta spada Italia trionfava*, le peuple a voulu cons-

crer cette devise en affichant une multitude d'imprimés portant : *La spada di Carlo Alberto sarà il trionfo della Italia*.

Voici du reste quelle était, aux dernières dates, la position des choses, d'après le bulletin officiel publié par le gouvernement provisoire de Milan :

"Les corps francs lombards et suisses sont à Brescin.

"Le général piémontais Bés s'est avancé jusqu'à delà de Chiari avec un corps de 5,000 hommes.

"Le général Crotti, avec un autre corps de 1,000 hommes, était aujourd'hui à Lodi.

"Le roi Charles-Albert et le duc de Gênes sont partis aujourd'hui de Pavie à la tête de 8,000 hommes et arriveront ce soir à Lodi.

"Sui le duc de Savoie, avec un autre corps de 2,000 hommes ; 100 pièces de canon accompagnent ces troupes.

"10,000 Romains et 7,000 Toscans arrivent, par Bologne et Ferrare, sur les rives du Pô, qu'ils passeront à Sarao-Secero.

"On dit à Ragnolo que des corps francs lombards et suisses, auxquels se seraient réunis les Tyroliens insurgés, auraient surpris et fait prisonniers 700 ou 800 hommes, parmi lesquels 70 houlans et 50 officiers.

"Radetzky est resté tous ces jours-ci à Orzinovi et à Soncino ; les troupes autrichiennes sont arrêtées sur les rives de l' Oglio. Il paraît que le général a abandonné l'idée de se jeter dans Mantoue, la forteresse manquant de vivres.

"Tout le pays, depuis le Pô jusqu'aux Alpes du Tyrol, est insurgé et armé ; l'ennemi trouve partout des obstacles de toute espèce.

"Il n'est pas douteux qu'en présence d'un corps d'armée régulier Radetzky ne soit contraint de capituler."

Nous lisons dans une correspondance particulière :

"A Venise les Autrichiens ont évacué la ville, moyennant la paiement de trois mois de solde. Toute la plaine de l'ancienne république en terre ferme est soulevée ; Vicence, Padoue, Trévise sont occupées par des municipalités qui, comme celle de Venise, se sont mises en communication avec le gouvernement provisoire de Milan ; de sorte que l'on peut dire que l'armée du général Radetzky établie maintenant entre Mantoue et Peschiera n'a pas de retraite si elle est battue, et ne peut pas profiter de sa victoire si elle est victorieuse ; cela sent la capitulation d'Ulm de vingt lieues, et je conçois les marches forcées de l'armée sarde, pour avoir au moins l'honneur de signer l'évacuation complète de la Péninsule. J'ai eu d'abord à la possibilité d'une campagne ; aujourd'hui que j'ai eu les détails du conseil de guerre que présidait Radetzky au château avant d'évacuer, je me trompe fort, ou je puis dire que les choses finiront bientôt."

Une alliance offensive et défensive contre les Autrichiens est conclue entre le roi de Sardaigne, le roi de Naples et le grand duc de Toscane.

NOTE.—La séparation politique entre Naples et la Sicile est désormais un fait accompli.

Le parlement sicilien est ouvert. Les deux chambres (pairs et députés) sont constituées. Le vicé amiral Ruggiero Settimo, chef de la révolution, a été proclamé régent.

On lit à ce sujet dans une lettre de Naples :

"Hier, 27, à six heures du soir, un vapeur anglais, venant de Palerme, nous a apporté le discours d'ouverture du parlement de Sicile, prononcé par le président. En lisant ce document remarquable, il est impossible de ne pas admirer toutes les grandes choses opérées en si peu de temps par le gouvernement provisoire. La séance d'ouverture a été magnifique, et l'ordre admirable. Le parlement s'est constitué en permanence.

STATS PONTIFICAUX.—On écrit de Ferrare :

"Les Autrichiens, épouvantés par l'insurrection, partent de tous côtés sans armes et sans bagages. L'arsenal de Venise, qui est au pouvoir de la République, renferme 400 canons et 600 mille fusils. La République distribue ces armes au peuple. Personne ne peut voyager à Venise et dans le pays vénitien sans passeport spécial. Don Charles, ayant un faux passeport, a été arrêté, puis relâché après s'être fait connaître. 6,000 déserteurs de l'armée autrichienne ont été arrêtés dans le pays vénitien."

On écrit de Rome :

"Douze mille soldats partent pour la guerre sainte. Le grand pontife les bénit. Le général Durando est à leur tête. Rome est dans la joie.

Voici les paroles de Pie IX en bénissant les volontaires partis pour la Lombardie :

"Comme chef de l'Eglise, je suis en paix avec l'univers ; mais, comme prince italien, j'ai le droit de défendre la patrie italienne. Je vous bénis. La cause que vous défendez est sainte ; Dieu la fera triompher. Je vous bénis encore, une fois, combattez et triomphez au nom du Seigneur."

DANEMARK.

—On écrit de Rensbourg, 29 mars :

"Hier un courrier prussien a passé ici ; il est porteur d'une déclaration formelle au gouvernement danois, que le premier corps danois qui ferait son entrée sur le territoire de Schleswig serait considéré par la Prusse comme une déclaration de guerre."

D'un autre côté, on écrit d'Altona (Schleswig-Holstein), 29 mars :

"Les forces militaires danoises se concentrent près de Koenigsau. Deux vaisseaux de guerre danois croisent près d'Alsen, et deux frégates se sont montrées, dit-on, devant le golfe de Flensbourg. Aujourd'hui des quantités considé-

rables de poudre ont été envoyées de Friedrichart à Rendsbourg.

On écrit de Copenhague, le 28 mars : "Avant-hier, le roi a tenu sous sa présidence un conseil privé composé de tous les ministres et de tous les conseillers d'Etat. Dans cette séance, qui a duré près de huit heures sans interruption, il a été décidé que des troupes seraient envoyées dans le duché de Schleswig pour soumettre les insurgés ; que ces troupes se rendraient par la voie de terre dans le Jütland, d'où elles passeraient dans la partie septentrionale du Schleswig, où le Danemark a le plus de partisans, et dont la plupart des habitants parlent danois. Le nombre de ces troupes a été fixé à 15,000 hommes."

MELANGES RELIGIEUX.

MONTREAL, 2 MAI 1848.

L'UNION ET LA NATIONALITÉ.

L'Avenir, dans sa feuille d'hier, revient encore à la charge sur l'Union et la Nationalité, et comme précédemment dirige ses traits contre la Revue Canadienne et les Melanges Religieux. Les rédacteurs de l'Avenir nous apprennent que c'est un nom des Canadiens-français qu'ils parlent, qu'ils sent libérés par conviction et non par nécessité, enfin qu'ils sont indépendants. Après un aussi pompeux exposé et deux colonnes à l'adresse de notre confrère de la Revue, les rédacteurs de l'Avenir trouvent fort à redire que nous les ayons conjurés, au nom de la religion, de se désister de leur entreprise. Ils se demandent : "La religion ou nous ordonnerait-elle de ne pas préparer le peuple à demander le rappel de l'Union, quand le temps en sera venu ?" Oui, la religion, MM. de l'Avenir, vous ordonnerait cela, si cette prétendue préparation du peuple devait avoir de mauvais résultats. Or, il n'est pas douteux que ce que vous faites à présent doit tourner à mal pour le peuple canadien.

En effet votre nouvelle doctrine, tout en paraissant avoir pour point de départ la Nationalité, cette doctrine a certainement une autre origine. Le but que vous paraissez assigner à vos travaux, à vos luttes et à vos exposés de doctrine, ce but n'est qu'un but fictif, c'est un but trompeur, et qui n'est fait que pour entraîner le peuple à votre suite. Mais le peuple ouvrira les yeux ; le peuple ne se laissera pas séduire par de vaines paroles ; il réfléchira à deux fois avant de marcher dans la voie que vous lui tracez. Le peuple comprendra qu'il existe des Canadiens qui enfin ne veulent plus garder de mesures ; il comprendra qu'il se trouve des Canadiens qui, tout en prétendant être les admirateurs, les protecteurs, les défenseurs de sa nationalité, n'en sont évidemment que des adversaires déclarés. Car le peuple ne saurait se tromper : il voit bien si l'on travaille pour lui ou si l'on travaille pour soi. Il verra donc qu'il n'y a que quelques mois et qu'il n'est encore MM. de l'Avenir disaient bien ouvertement qu'ils n'ont eu vue que le bien public ; il se souviendra aussi qu'ils prétendent encore prêter appui et secours au gouvernement que l'opinion publique a chargés du soin de nous protéger, et que pourtant ces mêmes rédacteurs de l'Avenir viennent, à l'heure qu'il est et immédiatement après, se faire les champions et les organes d'une nouvelle doctrine, qui, mise en pratique, ne peut qu'embarrasser la marche du gouvernement, l'empêcher de fonctionner, par conséquent priver le pays des mesures salutaires qu'il lui prépare, et le jeter dans l'incertitude, la gêne, le trouble et peut-être quelque chose de pire encore. Le peuple comprendra enfin qu'à ce moment MM. de l'Avenir reviennent ressus-citer l'ancienne doctrine de tout ou rien, cette doctrine qui a tenu le pays dans un état si peu florissant et si malheureux, et qui finalement a amené les événements les plus désastreux possibles. Et après avoir posé la nouvelle doctrine, après avoir contemplé l'avenir qu'elle nous prépare, le peuple ne pourra que nous approuver d'inviter MM. de l'Avenir, au nom même de la religion, à quitter la voie de dangers, de troubles et de malheurs et pour eux et pour le pays entier, et de revenir travailler au bien commun, à la prospérité générale. Car il ne faut pas l'oublier : la religion s'intéresse à la prospérité des états, au bonheur des peuples, et au maintien de la paix publique. Elle doit donc condamner les citoyens qui, par leurs mauvaises tendances, par leur ambition démesurée ou par des motifs bas et honteux en apparence, mais au fond destructeurs de l'ordre et de la prospérité des Etats, trompent et séduisent les peuples par des dehors et des semblants de patriotisme et n'ont en vue que leur avancement personnel ou l'élevation d'individus, au grand détriment du bonheur et de la paix générale. Or, nous ne le déguisons pas, la nouvelle politique de l'Avenir n'a pas d'autre but et ne saurait avoir de résultat différent. Aussi n'hésitons-nous pas à répéter aux rédacteurs de l'Avenir que c'est au nom de la religion, au nom de tout ce qu'il y a de plus grand et de plus sacré que nous les avons invités et que nous les invitons encore à revenir se joindre à leurs compatriotes, et consacrer leurs intelligences et toutes leurs capacités à procurer avec eux le bien-être de leur pays.

Mais que faisons-nous donc ? N'entendons nous pas l'Avenir qui nous dit dans sa feuille d'hier : "Qui êtes-vous, M. le rédacteur, qui jetez avec autorité ce cri puissant " au nom de la religion ?" Ah ! vous allez le savoir, MM. de l'Avenir. Nous vous donnons que nous sommes un des organes du peuple ; nous sommes un de ses défenseurs, humble il est vrai, mais toujours sommes-nous un de ses défenseurs. Nous sommes comme citoyen un des défenseurs de la prospérité publique, du bien-être du peuple ; un des protecteurs de ses droits, de son bonheur et de son avenir. Nous travaillons à conserver à notre pays la paix qui lui est si nécessaire, et que de toute manière nous sommes tenu de faire maintenir ; nous travaillons avec nos compatriotes à éclairer le peuple sur ses amis et ses ennemis, et nous n'hésitons pas à faire lever le masque à ceux qui s'en couvrent pour cacher leurs desseins véritables, et qui n'ont nullement en vue le bonheur du peuple dont ils parlent à tout quart d'heure. Nous sommes encore, comme vous dites, un jeune laïque, aux mains novices duquel on a confié la rédaction des Melanges Religieux ; mais quelque soit nos faibles notions en tous genres, nous pouvons vous assurer que nous en avons encore assez pour pouvoir ne nous tromper pas à votre sujet, et savoir vous faire justement apprécier par nos compatriotes. Voilà ce que nous sommes ; voilà ce que nous prétendons ; voilà qui nous défendons. Quant à la religion, nous la défendons, lorsque nos ennemis l'attaquent, et nous la faisons valoir du mieux qu'il nous est possible. Nous allons plus loin, et nous parlons en son nom, lorsque la nécessité l'exige, et particulièrement lorsque des passions aveugles menacent la prospérité et le bonheur du peuple. C'est là notre devoir ; nous le remplissons, malgré et contre les rédacteurs de l'Avenir. Ainsi donc que nos confrères s'épargnent une peine inutile, et qu'ils emploient leurs loisirs à prendre des informations plus correctes

au sujet de la fondation des Melanges Religieux et de l'extension des pouvoirs de leur rédacteur ; car là-dessus ils se trompent étrangement.

LECTURE A L'INSTITUT.

Samedi, M. L. J. Amédée Papineau a fait devant l'Institut Canadien sa lecture sur la "Civilisation." L'auditoire était nombreux et les applaudissements ont été diverses reprises couverts la voix du lecteur.

M. Papineau, après quelques mots de félicitations adressés à l'Institut, a abordé son sujet en en donnant une définition aussi exacte que possible. Et à l'appui il a cité un magnifique extrait de Guizot, que, selon nous, M. Papineau jugeant soit peu sévèrement. Car il nous semble qu'il était très facile de faire ressortir toute la supériorité de Guizot comme philosophe, sans avoir besoin d'ajouter : "Plût au ciel qu'il n'eût jamais été autre chose !" M. Guizot en effet, malgré ses fautes graves, et ses manquements politiques qui, en grande partie, ont été la cause immédiate de la chute de la dynastie de juillet, M. Guizot fut un homme d'état remarquable, un diplomate habile, un politique rusé. A la fin, il est vrai, bien du mal à la France, mais on ne peut nier que sous d'autres rapports il ne lui ait fait un bien très grand. Au reste, M. Papineau paraît être un des grands admirateurs du philosophe Guizot, qu'il a su faire valoir comme tel à plusieurs reprises.

M. Papineau considère que la civilisation est pour ainsi dire voyageuse ; les centres en sont mobiles ; ils sont destinés à faire le tour du monde. Avec cette doctrine, qui ne manque pas de vérité, M. Papineau a dû considérer quel rôle les Canadiens ont à jouer dans la civilisation. Aussi l'idée dominante dans le reste de sa lecture a-t-elle été de faire ressortir l'état passé et l'état actuel des Canadiens ; puis d'examiner les différents roulements de populations et la tendance des institutions, pour de là tenter d'apercevoir et de découvrir quelle destinée nous garde la Divine Providence.

Il a donc commencé par mettre en regard les civilisations européennes et les civilisations américaines. Il a remarqué, dans les premières, les institutions et l'esprit des populations tendant au fractionnement du territoire, par là même à la multiplicité des petits états, et finalement, à des différences sans nombre de dialectes, de langues, de mœurs, etc. En Amérique, a continué M. Papineau, la civilisation est toute différente. L'esprit des peuples, leurs tendances, leurs volontés, produisent un effet tout différent ; toute l'Amérique du nord, a ajouté le lecteur, marche à une unité de territoire ; en Europe, il y a division, par conséquent, faiblesse et inertie. En Amérique, il y a union, par là même, force, puissance et activité ; c'est un travail continu d'assimilation.

L'Europe verse sur l'Amérique une population nombreuse qui appartient à toutes les langues, à toutes les croyances, à toutes les origines. Tous ces hommes trouvent l'hospitalité dans le nouveau monde. Ils s'y établissent en grand nombre et y vivent paisiblement. Voilà pour l'émigration. Mais à part cela, il y a encore les migrations ; et, selon M. Papineau, ce sont ces migrations qu'il faut étudier ; car là est l'avenir. Il est bien clair, nous a dit le lecteur, que toutes les populations américaines marchent vers l'unité, et il le prouve par les institutions même des Américains, et par l'histoire du passé et du présent. D'ailleurs la raison en est toute simple ; les Américains ont pour eux la démocratie. Mais en Canada, la France avait implanté le système féodal, l'aristocratie en un mot ; et c'est très mal, aux yeux de M. Papineau. Au surplus, ajoute le lecteur, toute cette féodalité s'en va, tous ces nobles disparaissent ; car ces seigneuries " passent entre les mains d'hommes roturiers, d'hommes très roturiers." Nous devons avouer en passant que cette expression : " d'hommes roturiers et très roturiers," nous a étrangement surpris de la part de M. Amédée Papineau. Lui qui toujours a montré tant d'inclination pour les institutions républicaines, et qui dans sa lecture même n'a pas beaucoup déguisé cette inclination, à traiter " d'hommes roturiers et très roturiers," les propriétaires des seigneuries canadiennes, c'est mettre pour un moment les principes de côté, c'est prononcer des paroles qui chez lui sonnent fort mal. En revanche nous avons été fort content d'entendre plus loin M. Papineau parler des distinctions de races, et se prononcer contre. Tous les hommes sont frères, par conséquent ils doivent tous s'attacher à vivre en paix et travailler au bien commun sans s'informer s'ils sont les uns d'origine anglaise, les autres d'origine française, etc. Ces paroles nous ont fait un plaisir d'autant plus grand que plus d'une fois encore on entend répéter la doctrine différente et qu'on entend prêcher par les agents ou les organes de certains soi-disant amis du peuple.

Selon M. Papineau, la colonisation des townships aura pour résultat d'amener l'unité parmi les Canadiens de toutes les origines ; elle n'en fera qu'un peuple. Seulement, ajoute le lecteur, ayons soin que la réaction ne dépasse pas ses bornes ; car c'est ce que l'on pourrait peut-être redouter. Au reste, a dit terminant M. Papineau, "cherchons la vérité, tout mauvais système doit tomber devant elle." Nous ne savons pas à quel système M. A. Papineau veut faire allusion. Dans tous les cas, si cette sentence a été lancée pour donner de l'encouragement à certains hommes, qui prétendent être à la recherche de la vérité et vouloir la montrer au peuple, tandis que, tout bien considéré, ils n'ont en vue que leur seul avancement et par là même un changement complet de système ; certainement l'occasion était bien mal choisie, et l'encouragement venait très-mal de la part de M. Amédée Papineau.

En somme, les appréciations de M. Papineau ont paru assez justes, et en général ses prévisions paraissent raisonnables et assez probables. Nous ne pouvons en dire davantage à ce sujet ; car cette lecture ne nous a donné que la première partie du travail de M. Papineau, qui ne donnera probablement la suite que plus tard.

Nous ignorons si cette lecture doit être publiée : tout ce que nous savons, c'est que le président de l'Institut lui a manifesté à cet égard les désirs de l'Institut. Au reste, si nous avons mal saisi le sens de quelques parties de ce travail, nous nous ferons un plaisir de rectifier notre erreur, si erreur il y a.

LA JEUNESSE DE MONTREAL.

La correspondance qui suit nous a été envoyée hier. Nous nous faisons un plaisir de l'insérer, afin de pouvoir donner à une partie des intéressés un moyen de se disculper. Nous ne ferons au sujet de cette correspondance que peu de remarques. Et d'abord, lorsque nous nous sommes élevés contre l'assemblée des 50 à 100 jeunes gens à l'hôtel de Québec, nous n'avons nullement attaqué le but de l'assemblée qui était de féliciter la jeunesse de Paris. Ce but pouvait être bon ; nous ne le discutons pas, nous n'entendons pas l'apprécier. Mais ce que nous n'admettons pas c'était le droit à 100 jeunes gens de parler au nom de toute la jeunesse de Montréal. Or nous apprenons que, bien que l'assemblée ne fût composée que d'environ 100 jeunes gens,

il y en eût à peu près 150 qui signèrent. Eh bien ! soit 150. Néanmoins nous contestons à ces 150 jeunes gens le droit auquel ils prétendent... Si l'assemblée eût été convoquée publiquement par la voie des journaux et par la voie des affiches, en un mot par la voie et les moyens ordinaires, 150 jeunes gens auraient pu avoir alors quelque droit à parler au nom de toute la jeunesse canadienne-française de Montréal. Mais bien loin de là ; quelques jeunes gens se disent l'un à l'autre : "Convoquons une assemblée à l'Hôtel de Québec." Là-dessus, ils disent à quelques-uns de leurs amis qu'il y a assemblée, et les voilà réunis parlant au nom de toute la jeunesse de Montréal, passant en son nom des résolutions, et envoyant aussi en son nom une adresse de félicitations à la jeunesse parisienne. En vérité, nous ne pouvons croire au droit de ces 150 jeunes gens ! Néanmoins, nous savons bien que plusieurs des signataires de l'adresse n'ont pas pensé sur le moment qu'ils n'auraient pas ce droit, mais tous n'étaient pas dans la même position. Aussi n'adressons-nous de reproches qu'à ceux qui ont pris l'initiative et convoqué l'assemblée. Ils savaient bien ce qu'ils faisaient, ils le faisaient de propos délibéré. Car autrement ils eussent eu recours aux moyens ordinaires. Dans tous les cas, il est une chose que nous ne comprenons pas ; c'est la raison pour laquelle on en a agi ainsi. Le public serait bien aise de la connaître. Toutefois, on ne saurait refuser à la jeunesse de Montréal de savoir ce que les 150 jeunes gens lui ont dit à la jeunesse parisienne. Aussi ne donnons-nous pas que le signataire ou les signataires de l'adresse, en état d'en donner copie, ne s'empressent de la publier.—Voici la lettre de notre correspondant.

M. l'Éditeur,

Je ne doute pas que vous n'ayez quelque chose de mieux à faire qu'à vous occuper de tous les bruits imaginaires inventés par les journaux anglais et répétés par leurs fidèles croyants. Comme je suis un des gamins de Montréal, un des signataires de l'adresse à la jeunesse de Paris que le Herald, le Transcript & Co. attaquent avec si peu de délicatesse, permettez-moi une réponse en explication, vu que vous avez pu vous-même vous tromper sur la nature de la chose.

En parlant de notre adresse de félicitations à la jeunesse de Paris, le Herald dit : "Combien ridicules sont les procédés de ces gamins de Montréal. Ont-ils honte ou peur de faire connaître au public leurs sympathies pour leurs prototypes de Paris ?" Ni l'un ni l'autre de ces deux sentiments, M. l'éditeur, n'est entré dans mon esprit, nous avons fait une action dont, pour ma part, je n'ai pas à rougir. Quoi ! quand la métropole de la mère-patrie s'est empressée d'envoyer ses félicitations au gouvernement provisoire, quand les habitants anglais et français de Londres ont exprimé leur sympathie et leur approbation pour la glorieuse révolution de Paris, quand toutes les puissances européennes l'ont approuvée, quand, dans toutes les villes de l'Union Américaine, on fait des démonstrations pour déclarer à l'univers qu'on approuve le triomphe de la liberté sur le despotisme, il y aurait honte ou crainte à joindre sa voix à ce concert universel ! Il y aurait honte à féliciter la jeunesse de Paris qui a pris part à ce triomphe ! Non, M. l'éditeur, qu'on réfléchisse un peu et on verra que rien de semblable ne peut entrer dans un cerveau un peu sain ; d'ailleurs notre adresse signée d'un nombreux comité est destinée à la publicité en temps et lieu, et ceux de nos jeunes compatriotes qui ne l'approuveront pas, qui la trouveront compromettante ou pas assez habile auront droit de réclamer, et ont dès à présent le droit de faire quelque chose dans un sens contraire, si toutefois ils désapprouvent la révolution des trois jours de février.—Mais non seulement nous croyons que toute la jeunesse de Montréal l'approuve, que toute la jeunesse du Canada l'approuve, mais que la jeunesse de tous les pays l'approuve ; et, si tel est le cas, nous n'avons compromis personne.—Il fallait attendre, dit le Transcript et quelque autre, avant de féliciter les Français, il fallait attendre que leur nouveau gouvernement fût fondé, qu'ils aient établi quelque chose de mieux.—Mais, tout jeunes, tout gamins que nous sommes, nous n'avons pas eu la pensée de faire une félicitation pour ce qui leur reste à faire, mais seulement pour ce qu'ils ont fait, pour le renversement du pouvoir despotique, et nous leur souhaitons de réussir aussi bien dans le reste. Le Herald ne disait-il pas lui-même, dans son numéro du 11 avril, que "les nouvelles de la récente révolution française ont dû réjouir tous ceux qui aiment les institutions libres ? que la France gémissait sous un despotisme plus complet que sous les anciens Bourbons, que le roi ne devait pas exercer plus longtemps la tyrannie personnelle ?" Dans son numéro suivant, ne disait-il pas, "que le succès du gouvernement provisoire à maintenir la paix était presque aussi étonnant que la chute de la monarchie, et que pour cela les Français méritaient des félicitations de tous les amis de la vraie liberté pour le monde entier ?" Quelle honte y aurait-il pour nous d'exprimer ces mêmes sentiments quand et comme nous le voudrions ?

Je regrette, moi aussi, M. l'éditeur, que nous n'ayions pu faire cette démonstration un peu plus solennellement en donnant avis public, je regrette que toute la jeunesse sans exception n'ait pu donner son assentiment avec connaissance des choses ; je regrette qu'on ait représenté comme secrète une assemblée, tenue dans un des hôtels des plus respectables et des plus fréquentés de la ville où il se trouvait des individus de plusieurs origines, et cela dans une chambre ouverte à tout venant ; mais je regrette encore bien plus les suppositions malveillantes et mal fondées de certains journaux que je respecte d'ailleurs.—Une assemblée nombreuse comme la nôtre ne devait-elle pas bien connaître et bien représenter l'opinion de la jeunesse ? Moi, je dis que nous étions compétents à le faire, que nous connaissions parfaitement bien la pensée de toute la jeunesse du pays et que rien ne pouvait nous empêcher de l'exprimer. Si nous n'avons pas dit l'opinion de la majorité, il n'y a rien de réclamer, elle n'est pas bâillonnée, elle peut contredire. Le Herald et le Transcript dans leurs sommaires pour l'Europe s'avisent bien de représenter l'opinion de tout le peuple, et une assemblée de 150 à 200 n'aurait pas le droit de dire que la jeunesse du pays pense de telle et telle manière sur un événement qui remue le monde entier ! Ça ne se conçoit pas. Que les consciences craintives se remettent dans leur assiette, qu'elles se tranquillisent, nous n'avons pas commis d'imprudences, ni d'étourderies, nous n'avons fait qu'écho à notre mère-patrie, et, suivant l'expression du Herald, à tous les amis du règne de la vraie liberté par tout l'univers. "Honni soit qui mal y pense."

UN SIGNATAIRE DE L'ADRESSE.

Montréal, 1er mai 1848.

NOUVELLES D'EUROPE DE HUIT JOURS PLUS RÉCENTES.

La réunion des Chartistes n'a pas eu lieu ; ils se sont dispersés tranquillement.—Les troupes prussiennes marchaient contre celles du Danemark dans le Holstein.—Le czar a reçu une note de Vienne et de Berlin, après la lecture de la

quelle les préparatifs de guerre ont considérablement diminué.—PAS DE NOUVELLES DE L'IRLANDE !

La Hongrie s'est déclarée indépendante.

La Prusse se prépare à la guerre.

Des troubles ont éclaté à St. Pétersbourg et à Cologne.

Le parlement sicilien était en session. De nombreux corps de troupes étaient réunis sur les frontières sardes.

Les forces sardes et autrichiennes se rapprochaient dans la Lombardie, où tous les défilés sont gardés contre l'Autriche.

De grands préparatifs se font en France pour les forces de terre et de mer ; tout était tranquille.

Une proclamation a été adressée aux Allemands, les engageant à procéder à l'élection et de ne se reposer que lorsqu'ils auront affranchi et uni l'Allemagne.

Des nouvelles de la Chine annoncent qu'on craignait que l'Angleterre ne fût forcée à des actes militaires contre cette puissance qui laissait attaquer les établissements anglais de Canton.

Nous voyons dans le Journal de Québec du 29 avril que le prospectus d'un nouveau Journal réformiste, "The Québec Spectator," vient de paraître ; le Journal de Québec publie ce prospectus que nous transcrirons prochainement. Nous ne pouvons pour aujourd'hui que souhaiter la bienvenue à notre nouveau confrère, et lui dire : Courage et persévérance.

INSTITUT CANADIEN.

Jeudi ont lieu à l'Institut Canadien les élections générales et semestrielles de cette association.

La bannière de la tempérance qui se promène triomphalement à travers notre beau pays vient d'entraîner à sa suite en core une paroisse, St. Jacques de l'Achigan. Cette paroisse s'était déjà distinguée, il y a quelques années, par son zèle à s'enrôler dans les rangs de ces hommes de cœur qui travaillent à la régénération du Canada ; mais insensiblement le feu s'étant éteint, des défections nombreuses jetèrent, parmi les membres de cette association, une espèce de consternation et de découragement. Aujourd'hui soudainement ranimé comme par un souffle divin et tout-puissant, ce peuple s'est levé avec une ardeur inattendue et s'est porté en masse aux pieds de Jésus crucifié qu'il a embrassés en maudissant à tout jamais cette boisson destructrice de l'honneur, de la force, de la fortune et du bonheur des familles.

Le beau spectacle de l'assemblée de tous les hommes de cette paroisse réunis autour de la croix, prenant, aux pieds de leur divin maître, leur engagement solennel ! quel cœur n'aurait point été ému, à la vue de ces visages canadiens, les uns rayonnants de joie, les autres mouillés de larmes, et tous exprimant une résolution et une sainte intrépidité qui certainement jamais ne se démentira ! Les marchands eux-mêmes ont été les premiers à reconnaître le tort que l'usage des liqueurs fortes fait à leur pays, et plusieurs d'entre eux ont renoncé de grand cœur au commerce de ces boissons venimeuses. Le zèle et la fermeté des principaux de la paroisse, qui sont à la tête de l'association, nous assure la stabilité et les fruits précieux parmi ce bon peuple.

Communiqué.

LES PROTESTANTS.—Le dernier rapport de la société des missions protestantes (Church missionary Society) fait un véritable éloge de l'énergie supérieure et de l'activité des dévoués des missionnaires catholiques.

"Chaque année, y est-il dit, apporte une nouvelle preuve de l'activité sans pareille qui régnait dans le camp de Rome (Romish !) et voit des légions instruites dans le collège de la propagande envoyées dans les missions étrangères. Pour le nombre et l'activité ils surpassent de beaucoup les avocats de la vérité (!) Tandis que nous nous proposons d'envoyer un missionnaire ou un catéchiste vers une tribu éloignée des sauvages du nord-ouest de l'Amérique à 1,000 milles des chefs-lieux des deux partis, nous apprenons que quatre prêtres catholiques (Romish !) sont déjà au milieu d'eux. Tandis que l'église d'Angleterre cherche pendant toute une année, et cherche en vain un seul missionnaire pour la Chine, l'agent catholique (Romish) à Hong-Kong négocie un contrat avec la compagnie des vapeurs pour le transport de 100 prêtres en Chine durant l'année ! La liste de leurs missionnaires contient une armée d'archevêques, d'évêques, de vicaires apostoliques, de prêtres, de diacres, de sous-diacres et de religieux. Et pour l'étendue de leurs possessions ils nous enveloppent et dépassent par tout."

CORRESPONDANCE DE QUEBEC.

Québec, 29 avril 1848.

M. l'Éditeur,

En vérité l'espèce d'engagement que j'ai pris m'embarrasse étrangement : notre paisible cité fournit si peu de matières à une correspondance ! Cependant ne voulant pas vous désappointer, je vous donne une idée défavorable de ma ponctualité, je vais laisser errer ma plume à l'aventure.

Et d'abord, voilà le mois de mai qui arrive, et avec lui les vaisseaux d'outre-mer, une émigration peut-être encore bien nombreuse et, qui suit ? peut-être le fléau de l'an dernier, la famine, les fièvres, la mort ! Et c'est en présence de ces plaies épouvantables dont nous avons été les victimes durant un été tout entier, qui ont décimé nos prêtres, nos religieux, nos mûriers et qui nous menacent encore, (c'est en présence de semblables calamités, que le parlement britannique, que ces seigneurs anglais, première cause des maux de l'Irlande, osent blâmer notre législature d'avoir voulu par une loi sévère prévenir le retour de ces fléaux dévastateurs ! De semblables réflexions ne peuvent venir que de gens assez inhumains pour chasser les infortunés Irlandais du sol qui les a vus naître, les entasser sans secours au fond de cales infectes, et les jeter sur nos rivages sans moyens d'existence, sans vêtements pour couvrir leurs membres décharnés.—Mais à propos, est-il bien vrai que cet acte de notre législature pourvoit à ce que tous les émigrés soient débarqués sur les quais de notre ville ? serait-il possible que nos représentants auraient été si infidèles à leurs devoirs, à leur mandat, que d'y laisser introduire une semblable clause ?

Changeons de sujet maintenant.—M. William Nicholson vient de publier, quoique sous la date 1846, une 4e édition, revue et augmentée du "nouvel abrégé de géographie moderne," à l'usage de la jeunesse. Personne n'ignore que cet abrégé est l'œuvre du Rev. M. de la Rivière, préfet des études au séminaire de cette ville. Voici ce que disait, en 1837, des deux premières édi-

tions de cet ouvrage, M. G. B. Faribault, ce citoyen distingué auquel la science a de si grandes obligations pour ses savantes et infatigables recherches sur l'histoire de l'Amérique, et particulièrement sur celle du Canada: "L'auteur de cet ouvrage a eu la modestie de ne pas y mettre son nom, quoique la rédaction lui en fasse assurément honneur. Une première édition enlevée rapidement (1832) en a nécessité une nouvelle quelques mois après (1833). La partie de l'ouvrage qui regarde la géographie de l'Amérique en général y est habilement traitée... mais c'est surtout relativement au Canada que l'on trouve une foule de renseignements d'autant plus précieux, qu'ils sont exempts de ces erreurs souvent grossières, au moins de ces inexactitudes inexcusables que l'on trouve dans la plupart des ouvrages du même genre... Ses mêmes observations peuvent s'appliquer aux descriptions que contient cet ouvrage relativement aux Etats-Unis, au Mexique et à l'Amérique méridionale. C'est alors avec la plus grande confiance que l'on peut en recommander l'adoption exclusive dans toutes les écoles de ce pays; d'autant plus, que c'est en faveur de la jeunesse du Canada, que M. Holmes en a entrepris la rédaction."

Pourquoi la suggestion contenue dans le dernier paragraphe de cet extrait n'a-t-elle pas été adoptée, au moins dans tous nos collèges? c'est ce que je n'entreprendrai pas d'expliquer.

Cette quatrième édition, remarque l'auteur lui-même, comprend 48 pages de plus que l'édition précédente; ces additions ont été faites presque totalement à la géographie de l'Amérique. On y trouve les détails statistiques, etc., les plus nouveaux et les plus curieux. Je me propose, si mes occupations peuvent m'en laisser le loisir, d'en faire prochainement de nombreux extraits, qui ne pourront manquer d'intéresser au plus haut degré vos lecteurs.

Quelques mots de notre Insitu, à présent. Quoiqu'il compte à peine une demi-année d'existence, déjà l'on peut dire qu'il surpasse en prospérité, en succès, et surtout en activité la plupart des autres institutions littéraires ou scientifiques de notre ville. Les dispositions les plus louables se voient en animer les membres; ils ne cherchent à rivaliser que de zèle et de bonne volonté, et un parfait esprit de déférence mutuelle paraît régner parmi eux. Ils ont jusqu'ici, me dit-on, exclu de leur bibliothèque toute espèce de romans, comme des ouvrages qui ne sont propres qu'à faire perdre un temps précieux, et à dégoûter de la saine littérature et des études utiles et sérieuses. C'est là une détermination qu'on ne saurait louer trop hautement.

Bien en hâte. Sans adieu, X. Y.

FAITS DIVERS.

NOMINATIONS.—La Gazette officielle de samedi contient les nominations suivantes: L'Honorable ELZEAR BEDARD, pour être un des Juges de la Cour du Banc de la Reine pour le District de Montréal, en la place et lieu de l'Honorable Samuel Gale qui a résigné.—L'Honorable THOMAS CUSHING AYLWIN, pour être un des Juges de la Cour du Banc de la Reine pour le District de Québec, en la place et lieu de l'Honorable Elzéar Bedard qui a résigné.—WILLIAM HUME BLAKE, Ogoode Hall, Ecuyer, Avocat, pour être Conseil de la Reine, pour cette partie de la Province ci-devant appelée Haut-Canada, prenant prééminence comme tel immédiatement ensuite de l'Honorable John Hillyard Cameron, Conseil de la Reine, ci-devant Solliciteur-général de Sa Majesté pour cette partie de la Province.—WILLIAM HUME BLAKE, Ecuyer, Conseil de la Reine, pour être Solliciteur-général de Sa Majesté, pour cette partie de la Province ci-devant appelée Haut-Canada, en la place et lieu de l'Honorable John Hillyard Cameron qui a résigné.—JULES DORION, LOUIS MOGÉ, JULES M. LAMOTHE, CHARLES J. DUCHESNAY et JACQUES LAMBLIN, Ecuyers, Commissaires pour la Décision Sommaire des Petites Causes dans la paroisse de St. Ours. (Commission du 6 avril dernier révoquée.)—JOHN JAMES NESBITT, Ecuyer, pour être un des Directeurs de l'Hôpital de Marine, établi en la Cité de Québec, et un des Commissaires de l'Hôpital des Emigrés établi en la dite Cité.

PROROGATION.—La Gazette officielle de samedi contient une proclamation qui proroge le parlement au 12 de juin, non pour la dépêche des affaires.

ADRESSE.—Une adresse a été présentée ces jours derniers à James Bolton, écuyer, ex-caissier de la branche de la banque de Montréal à Québec, par plus de 200 des plus respectables citoyens de cette dernière ville, pour le complimenter sur la manière honorable, etc., avec laquelle il s'est toujours conduit étant caissier. C'est M. W. Gunn qui le remplace.

TÉLÉGRAPHE.—On dit en ville depuis hier que le gouvernement va prendre la direction de tous les télégraphes dans le pays. Il y a longtemps que cette mesure était regardée comme nécessaire; dans tous les cas, le public ne saurait qu'y gagner; car pour le quart d'heure, les télégraphes ne fonctionnent pas d'une manière fort satisfaisante en Canada.

LA MONTAGNE.—Dimanche durant le grand'messe on a sonné l'alarme dans toute la ville. C'était la montagne qui avait pris feu en plusieurs endroits; c'est que le lendemain matin que l'incendie a cessé; on nous dit qu'ils y ont brûlé beaucoup de bois. C'est là vraiment quelque chose de regrettable; car la montagne est sans contredit le plus bel ornement de cette ville, et si quelque jour tout le bois venait à disparaître, le spectacle deviendrait à coup sûr bien hideux. Est-ce qu'il n'y aurait pas moyen d'empêcher les progrès de pareils incendies?

PREMIER ARRIVAGE.—Le télégraphe annonce qu'hier le "Calcedonia," vaisseau d'outre-mer est arrivé à Québec, ainsi que l'Albion et le Canada.

TRANSPORTS DE MUNITIONS.—Depuis deux ou trois jours, la plus grande activité règne parmi les troupes stationnées au Pied-du-courant et à l'île Ste. Hélène. De nombreuses munitions ne cessent d'être transportées d'une rive à l'autre, et dimanche même les troupes ont travaillé la plus grande partie du jour. C'est là un mouvement inusité et qui doit avoir une cause grave; car d'ordinaire les troupes anglaises ne travaillent pas le dimanche. Nous ne saurions dire au juste la raison de cette grande activité et de ce transport de munitions; mais nous dirons que le bruit courant et le plus accrédité, c'est que le gouvernement militaire aurait reçu avis de certains rassemblements qui se feraient de l'autre côté des frontières. Nous ne sommes pas en état de pouvoir assurer le fait; toujours voilà la rumeur.

CANAL.—Le Mississippi et le lac Michigan viennent d'ouvrir leurs eaux par le canal de l'Illinois et du Michigan.

INCENDIE.—La J. de Québec annonce que le moulin à soie, etc. de M. Le Dr. Beaubien, à St. Thomas, a été détruit par les flammes le 25 avril. La perte est d'environ £1000.

ASSEMBLÉE.—Nos échanges de Québec nous apprennent qu'il doit se convoquer prochainement dans cette ville une grande assemblée pour s'entendre sur le choix d'un représentant. Un d'entre eux ajoute que l'on se proposait de demander à Charles Langevin, éc., de se laisser mettre comme candidat. Mais nous regrettons d'apprendre d'un de nos correspondants que, bien que M. Langevin soit des plus qualifiés à représenter en parlement les intérêts politiques et commerciaux de la ville de Québec, ce monsieur ne se rendra pas à cette invitation.—Ce même correspondant ajoute, que F. X. Méthot, éc., doit recevoir une députation des électeurs de la cité de Québec, pour l'engager à se laisser porter candidat pour la représentation de cette ville, et qu'il y a tout lieu de croire que M. Méthot ne se refusera pas encore une fois au désir des électeurs.

OGDENBURG.—Vendredi, le steamer Dawn s'est échoué à l'entrée du port sur un banc de sable, entre Prescott et Ogdenburg.

REVOLUTION EN EXPECTATIVE.—Le Loyalist de St. Jean Nouveau-Brunswick dit qu'il existe dans cette ville un club organisé dont le but avoué est l'annexion aux Etats-Unis.

M. RHÉAUME, ETC.—Il paraît qu'il y a eu "une assemblée" de quelques électeurs de la cité de Québec, à l'hôtel de M. Louis Rhéaume, "mardi soir, à 7 heures." Cette assemblée était convoquée par M. J. P. Rhéaume, intitulé "secrétaire pro tempore" en vertu de quelle autorité, nous l'ignorons. M. Rhéaume, qui avait sans doute en vue un objet à lui propre, avait eu soin de n'inviter que ses amis ou ceux qui ne lui porteraient ni obstacle ni ombrage. On disait quelque part hier, en parlant de cette assemblée: "M. Rhéaume pourrait bien remplacer M. Aylwin;" mais on ne disait pas qu'il pourrait le remplacer bien. Si, comme on le dit, nous devons avoir une grande assemblée publique, on y connaîtra le long et le large des petites intrigues, tramées au coin des rues. On rapporte que M. Rhéaume a dit qu'il fallait élire un repaire, et il a eu soin de déclarer en même temps qu'il était en faveur de l'agitation immédiate du rappel.

M. BELCOURT.—On se rappelle la lettre de M. Belcourt à tous les amis de l'humanité et tous ceux qui désirent procurer les lumières de l'Évangile et de la civilisation chrétienne aux pauvres sauvages de sa laborieuse mission. On a répondu généralement à cet appel. La quête faite à la cathédrale le dimanche des Rameaux a dépassé £45, et celle de l'église de Saint-Roch le même jour a été au-delà de £25. C'est considérable dans un temps de disette et de mort commerciale et industrielle.

Journal de Québec du 27 avril.

CHEMIN DE FER DE L'INDUSTRIE.—Les actionnaires pour la construction de ce chemin ont nommé les officiers de la Société le 13 courant. Cette entreprise recommandable et de nature à faire prospérer cette partie de la campagne est sous les auspices heureux de l'hon. B. Joliette. A une assemblée générale les propriétaires ont élu pour directeurs de la compagnie: L'hon. B. Joliette, P. C. Léodol, G. DeLenaudière, Louis Voligny, D. M. Armstrong, Frs. R. Tranche-Montagne et G. Beaugrand dit Champagne, éc.

Auditeurs des comptes, F. Archambault, Z. Cloutier, L. B. DeRome, éc.

M. Joliette est nommé président de la compagnie, M. Léodol, vice-président, et M. C. H. Panneton, secrétaire-trésorier.

UN NOUVEAU CANAL.—Une voie de communication, depuis longtemps entreprise, et d'une importance facile à concevoir pour les intérêts agricoles de l'Ouest, a été terminée la semaine dernière; nous voulons parler du canal de l'Illinois et du Michigan, allant de Lockport à Chicago. Ce canal relie désormais les fécondes vallées du Mississippi au lac Michigan et par suite au système si complet des voies de communication dans l'état de New-York. Aussi son achèvement a-t-il été célébré comme un véritable événement à Chicago.

NEW-YORK.—Hier, les canaux de New-York ont dû se rouvrir pour la saison.

EXPORTATION.—Par l'Hiibernia il a été fait des E. U. une exportation en espèces de \$500,000, et par le Washington l'exportation était de \$200,000.

HALIFAX.—Toujours on entend crier les protestants qui répètent tour à tour qu'ils sont maltraités, qu'il leur est impossible de résister à ce qu'ils appellent "catholic ascendancy." Le Cross du Savill nous fait voir cependant que, bien que les catholiques forment presque la moitié de la population d'Halifax, cependant ils ne reçoivent du gouvernement pour leurs écoles que £100, tant que les protestants en reçoivent £500. Voilà un fait entre mille autres qui prouve la vérité des avancés des protestants contre les catholiques.

MEXIQUE.—Les américains ont encore eu à livrer une bataille aux Mexicains, qu'ils ont vaincus, et auxquels ils ont enlevé 14 pièces de campagne. La perte est très grande des deux côtés.

CHAMBRE DES COMMUNES.—Le 31 mars, le marquis de Lansdowne a exprimé son extrême satisfaction de la manière honorable, etc., avec laquelle avait agi le clergé catholique d'Irlande pour faire observer la paix, et empêcher des troubles à l'occasion du fonctionnement de la nouvelle loi des armes. Lord Stanley et Lord Montague s'exprimèrent dans le même sens.

NOMINATIONS EN ANGLETERRE.—Lord C. J. H. Russell vient d'être nommé sergent d'armes de la chambre des communes en place de feu sir W. Gassett.—John Shaw Lefevre, éc., est nommé principal greffier de la chambre des Lords.—Le Rév. H. Liddell devient précepteur du prince de Galles.—M. J. Romilly est nommé solliciteur-général en place de sir D. Dundas.

CHINE.—Des nouvelles de Chine jusqu'au 29 mars nous apprennent que l'on continuait à craindre une reprise d'hostilités entre les troupes anglaises et le céleste empire.

STATISTIQUE.—Nombre de personnes venant d'Angleterre, qui en 1847 sont entrées aux ports suivants:

1842	1843	1844	1845	1846	1847	
Boulogne. 49254	56568	75790	70809	71297	78273	
Ostende. 13780	13857	22473	28744	35748	35581	
Havre. 23471	21380	19477	18642	15216	19258	
Calais. 20728	19079	18633	15643	17828	16637	
Dieppe. 3199	5631	9323	11761	13151	4705	
Anvers. —	9677	7308	6680	5635	4536	
Total.	109432	124492	153034	152279	158865	158990

LONGÉVITÉ.—Madame la Baronne de Geisen vient de décéder à Luxembourg à l'âge de 111 ans.—Madame de Cambfort est morte à Huserren, Haut-Rhin, à l'âge de 103 ans.

Le 27, sur le passage du cortège qui se rendait à la colonie de juillet, un ouvrier, auquel on désignait M. Arago, s'écria joyeusement dans ce langage original qui caractérise surtout l'esprit du Peuple parisien: "Oh! nous pouvons être tranquilles, puisque nous avons dans le gouvernement un honnête qui fait la pluie et le beau temps."

Jeudi 23 février, le poste du marché Saint-Jean était occupé par une compagnie du 7e léger, que commandait le capitaine adjudant-major Urtebize, décoré de Juillet, sous-lieutenant en 1830 aux volontaires des trois jours. Un groupe de peuple conduit par des étudiants s'avantait pour attaquer le piquet. Le brave Urtebize, le voyant venir, dit à ses hommes: "Non-seulement vous ne tirerez pas, mais vous allez donner vos armes à vos frères qui viennent là-bas." Un garde municipal, porté à quelques pas, court aussitôt à lui et lui brûle la cervelle. Le piquet venge son capitaine en exécutant sur-le-champ le garde municipal. Puis il va au-devant des étudiants la crosse en bas, et leur donne ses armes en disant: "Prenez, le capitaine, en mourant, nous a ordonné de vous les remettre."

TURQUIE—GRÈCE.—Le Daily-News du 4 avril publie de nouvelles de Constantinople; il dit que l'ambassadeur russe, M. de Tiroff, a été le premier des représentants des puissances étrangères qui ait appris la proclamation de la république en France; le courrier qui lui a apporté cette nouvelle d'Odessa est arrivé le 12 à Constantinople; M. de Tiroff est aussitôt de fréquentes entrevues avec le grand visir, Ali Pacha et la plupart des ministres turcs. Le Daily-News ajoute que le gouvernement turc a résolu de ne pas reconnaître la république française, et que ce serait le cas pour l'Angleterre de conclure éventuellement une alliance avec la Porte-Otomane.

DANEMARK.—Il s'est formé à Kiel un gouvernement provisoire pour les duchés de Schleswig-Holstein qui se détachent du Danemark. Le gouvernement est composé du prince Frédéric d'Augustenbourg, du comte Reventlow-Preetz, de M. Bessler, Bremer et Schmidt. Les duchés déclarent faire partie intégrale de la diète allemande, afin de jouir de la liberté de la presse et de prendre part au parlement allemand.

Dès aujourd'hui ces duchés sont perdus pour les Danois. A Copenhague, l'agitation est grande. Le peuple a imposé ses volontés au roi. Il a demandé la retraite des ministres; les ministres se sont retirés.

ESPAGNE.—Le 23 mars on a communiqué aux chambres espagnoles un décret daté du 21, qui suspend les séances des cortès. Cette communication inattendue, et que rien n'explique jusqu'ici, a causé une vive sensation.

La ville et les provinces restaient calmes; mais on assure que des ordres ont été donnés par le gouvernement pour concentrer un matériel de guerre considérable à Pampelune, Santona et Saint-Sébastien; de grands magasins de vivres seront également établis à Jaca, Monzon, Pampelune et sur d'autres points de la frontière.

On n'avait pas encore la nouvelle officielle de l'arrivée du duc et de la duchesse de Montpensier à Saint-Sébastien. UN ÉCHEC.—Du 23 au 26 mars plusieurs milliers de personnes sont parties par le chemin de fer du Nord pour aller conquérir la Belgique au principe républicain. Cette expédition, qui s'était fait précéder d'une proclamation, a été arrêtée à la frontière par la gendarmerie belge. Voici ce qu'on lit à ce sujet dans un journal de Paris:

"Le convoi arrivé ce matin de la frontière du Nord nous apporte la nouvelle de l'arrestation, par les troupes belges, du premier détachement belge républicain parti de Paris avant-hier soir."

M. Delécluze, commissaire du gouvernement dans le Nord, n'avait reçu aucun ordre du gouvernement provisoire, de sorte que, ne voulant pas conserver sur le territoire français un millier d'hommes qu'il craignait de voir s'éparpiller dans les villages de l'extrême frontière, il les força à quitter le pays sans aucun retard.

Les règlements de service du chemin de fer du Nord, pour les convois spéciaux destinés à transporter la légion belge, avaient été communiqués à M. Martin, directeur de la station de Quévrain; de sorte que ce chef de station a eu le temps de prévenir les commandants militaires. Au moment où ils ont mis le pied sur le sol belge; les républicains ont été enveloppés jusqu'au dernier et conduits prisonniers à Mons.

Les Français qui accompagnaient l'expédition sont revenus à Paris."

Le gouvernement provisoire vient de décider que l'ouverture de l'assemblée nationale serait précédée d'une grande fête nationale, qui aurait lieu au Champ-de-Mars, et qui rappellerait la fête de la fédération.

L'assemblée constituante de 1848 s'ouvrira le 4 mai. C'est le 5 mai 1789 qu'a eu lieu l'ouverture des états-généraux de la première assemblée constituante. Il y aura eu cinquante-neuf ans, jour pour jour, d'intervalle entre l'assemblée qui a commencé la révolution et celle qui la finira.

L'arbre de la liberté, planté devant l'église de Notre-Dame de Lorette, provient du jardin de M. Thiers. On dit que l'ancien ministre de Louis-Philippe s'est prêté de bonne grâce à la demande que lui en avait faite une députation d'ouvriers républicains. On ajoute que M. Thiers lui-même a improvisé l'épigramme attachée à l'arbre de la liberté: "Jeune tu grandiras."

M. Alexandre Dumas s'est déjà mis, depuis quelques jours, à la tête du journal la Liberté. Son rival en feuilletons, M. Paul Féval, n'a pas voulu rester en arrière, et il vient de fonder une petite feuille, qui paraît tous les deux jours, sous le titre de Le bon Sens du Peuple, journal des honnêtes gens.

L'ordre vient d'être donné de préparer le château de Pau pour y recevoir Abd-el-Kader, sa famille et 40 personnes de sa suite.

Le nombre des étrangers qui demandent à être naturalisés français est si grand en ce moment qu'on a été obligé d'établir, au ministère de la justice, un bureau provisoire chargé exclusivement de l'examen de ces sortes de demandes.

LE SECRET DES BONNES SAUCISSES.—Deux des meilleurs fabricants de New-York ont été arrêtés avant-hier, sous prévention de fraude: on avait trouvé chez l'un la carcasse d'un porc en putréfaction, et chez l'autre le corps d'un chien enragé, tué mardi dernier.

D'après les renseignements recueillis jusqu'ici, trente-deux députés se proposent de nommer M. de Lamarque à l'Assemblée nationale.

Louis Labrèche-Viger, éc., a été admis, jeudi dernier, à la pratique du barreau; après avoir subi son examen devant S. H. le juge Smith. Ce monsieur a étudié sous MM. Chénier et Dorion.

C'est de la peur qu'est sortie la crise financière; la peur est survenue tout à la fois des alarmistes qui se sont exagérés les périls de la situation, et des imprudents qui les ont aggravés.

Que la réflexion rassure les uns; que la sagesse conseille mieux les autres. La confiance ne renaitra qu'à cette condition; le crédit ne revivra que par la confiance; la crise financière ne finira que par le retour du crédit.

Nous comprenons qu'à ce coup de tonnerre qui a brisé le vain simulacre d'un trône sans appui dans la nation; un premier sentiment de stupor ait glacé les âmes.

Mais la stupeur n'est que la surprise d'un moment; la réflexion doit rendre à la raison tout son empire.

La République n'est pas le règne d'un parti. Chacun de nous est souverain au même titre. Les droits de chacun sont placés sous la sauvegarde de tous. La peur, c'est le lâche abandon de ces droits.

La République ne sera effrayante que si nous avons la faiblesse de la craindre. Au lieu de nous enfermer et de nous isoler, montrons-nous partout confiants et unis. Travaillons tous à l'œuvre commune.

Le temple nouveau qu'on élève à la liberté, à l'égalité, à la fraternité, sera ce que le feront nos mains, vaste et solide abri pour tous, si tous nous y portons vaillamment notre pierre.

Maintenant, c'est à ceux qui les premiers ont posé les fondements de l'édifice, c'est aux membres du gouvernement provisoire à dissiper par leur langage et par leurs actes les alarmes de ceux qui seraient encore tentés de se tenir à l'écart.

NAISSANCES.

A Québec, la dame de M. F. Gingras a mis au monde un fils.

DÉCÈS.

En cette ville, le 28, Anna-Louisa, enfant de M. Benj. Lyman, âgée de 10 mois.

A Boucherville, le 27 avril, Dame Marie-Françoise Jodoin, épouse de M. Eusèbe Joachim, à 36 ans.

BANQUE D'ÉPARGNES DE LA CITE ET DISTRICT DE MONTREAL.

PATRON: Monseigneur l'Evêque Catholique de Montréal. Bureau des Directeurs: W. Workman, Président; A. Larocque, V. Président; Francis Hincks, L. H. Holton, Damase Masson, Nelson Davis, Henry Judah, L. T. Drummond, P. Beaubien, Joseph Bourret, H. Mulholland, Edouard Alwator, Barthw. O'Brien, Jacob DeWitt, Joseph Grenier.

AVIS est par les présentes donné que cette Institution paiera CINQ PAR CENT sur tous les Dépôts.—Les Dépôts sont reçus tous les jours de dix à trois heures et de six à huit heures dans les soirées des samedis et lundis (les fêtes exceptées). Les applications pour autres affaires requerront l'attention du Bureau doivent être envoyées les Jedis ou Vendredis, vu que le Bureau des Directeurs se réunit régulièrement tous les samedis. Cependant, si les circonstances l'exigent, on pourra s'occuper des demandes ou applications qui seraient faites, aucun autre jour dans la semaine; le Président le Vice-Président étant tous les jours présents au Bureau de la Banque.

JOHN COLLINS, Secrétaire et Trésorier

BANQUE D'ÉPARGNES

EXTRAIT. Balance due aux déposants, 31 décembre 1847. £62675 11 7

Mars.—Montant déposé de puis le 31 déc. jusqu'à ce jour. £27172 0 6

Vo. retiré de: 25203 16 1

1468 4 8

Balance due ce jour aux déposants £64143 16 0

Par ordre du Bureau; JOHN COLLINS, Caissier.

Bureau de la Banque d'Épargne; de la Cité et du District, Rue St. François Xavier. 3 mars 1848.

ARCHITECTURE.

CHS. BAILLARGE, ARCHITECTE, au vieux Château St. Louis Haute-Ville Québec.

LIVRES NOUVEAUX.

IL vient d'être publié par les soussignés une nouvelle édition de "LA JOURNÉE DU CHRÉTIEN" contenant les Prières et les Offices des Dimanches et des principales fêtes de l'année; l'Office des Morts; et l'exercice du chemin de la croix. Le tout a été revu et augmenté par un ecclésiastique catholique, et avec l'approbation particulière de leurs grandeurs monseigneur l'archevêque de Québec et monseigneur l'évêque de Montréal. L'ouvrage est imprimé sur le plus beau papier, est bien relié, et ne renferme pas moins sur acier, trentehuit pages, illustrées de douze gravures.

—Aussi—

UNE nouvelle et jolie édition de la NEUVAIN EN L'HONNEUR DE ST. FRANÇOIS-XAVIER. Cet ouvrage sera vendu à bien bon marché, savoir, trois piastres et demi par cent.

D. et J. SADLIER, No. 179, rue Notre Dame, Montréal.

A VENDRE.

AU VILLAGE ST. PAUL, un EMPLACEMENT de 50 pieds du front sur 100 pied de profondeur, avec maison en pierre d'un étage et dépendances. S'adresser au village St. Paul à M. FRANÇOIS ARCHAMBAULT, et au village de l'Industrie à M. CHARLES GOUCE. Village St. Paul, 20 mars 1848.

PISE ET FLORENCE

Théodore Langlois. — Pourquoi il ne faisait plus de musique...

Suite.

Je rencontrais à Pise un ami de Paris que j'avais perdu de vue depuis six ou huit ans.

J'avais connu Théodore, après le collège, vivant avec sa mère dans un petit appartement du Faubourg Poissonnière.

L'amour maternel, à force de couvrir et de réchauffer le talent du jeune homme, finit par le faire éclore.

Notre reconnaissance fut bientôt restituée. J'étais heureux de retrouver un ami d'enfance dans une ville étrangère.

Je parlais le lendemain avec un Français qui l'avait entrevu à Paris dans le monde.

Je n'ai parlé le lendemain avec un Français qui l'avait entrevu à Paris dans le monde.

Je compris tout cela d'un trait. Je ne parlai plus de musique à mon pauvre Théodore.

Je partis à mon tour pour Florence. J'ai dit quelque chose de la campagne pelée qu'on parcourt sur les bords du fleuve Arno.

Le coup d'œil est surprenant quand on débarque sur la place Sancta-Trinita. On se trouve au milieu de deux ou trois constructions colossales.

Quelques uns de ces palais ne sont plus aujourd'hui que des auberges, entre autres l'hôtel Porta-Rossa et l'hôtel de l'Europe.

Pour revenir à la place Sainte-Trinité, une colonne isolée surmontée d'une statue de bronze, me le dernier trait à son caractère pittoresque.

A continuer.

AVIS.

LE SOUSSIGNÉ informe respectueusement Messieurs les Curés, MM. les Marguilliers et Syndics de Paroisses, qui voudront bien le favoriser...

P. GENDRON, IMPRIMEUR.

No. 24, RUE ST-VINCENT, MONTREAL

OFFRE ses plus sincères remerciements à ses amis et aux public pour l'encouragement qu'il a reçu.

- LIVRES, PANPHLETS, CATALOGUES, BILLETS D'ENTERREMENT, CARTES D'ADRESSE, CIRCULAIRES, CHEQUES, POLICES D'ASSURANCE, TRAITES, CARTES DE VISITES, CONNAISSANCES, ANNONCES DE DILIGENCES, PROGRAMMES DE SPECTACLES, ETC.

Le tout avec goût et célérité.

PRIX TRES-REDUITS. 6 novembre 1847.

LE VERITABLE PORTRAIT DE S. S. PIERRE.

PEINT D'APRES NATURE, A ROME, EN 1847, ET GRAVÉ SUR GRAND PAPIER DE CHINE

de 28 pouces de haut sur 22 pouces de large!! C'EST LA MAGNIFIQUE GRAVURE, copie fidèle d'un des plus beaux chefs-d'œuvres de l'École Italienne.

LIBRAIRIE CATHOLIQUE DE J. B. ROLLAND, 24, RUE ST VINCENT, MONTREAL.

On trouvera constamment à cette adresse toutes espèces de livres et fourniture d'école, ainsi qu'un assortiment de livres de prières: le tout à des PRIX TRES-REDUITS.

Le Soussigné informe ses pratiques et le public en général, qu'il a de nouveau REDUIT SES PRIX et qu'il vendra les Livres d'Écoles, etc., etc., etc., à aussi bas prix que qui que ce soit.

MONTREAL, 5 novembre 1847.

Librairie ECCLESIASTIQUE

Les soussignés ont l'honneur d'annoncer au public et à leur amis qu'ils viennent de transporter leur Atelier, rue Notre-Dame vis-à-vis le Séminaire, où, tel qu'ils l'ont dernièrement annoncé, ils ont ouvert une Librairie sous le nom de LIBRAIRIE ECCLESIASTIQUE.

AVIS

DANS la rue de reconnaître l'accueil bienveillant reçu jusqu'à ce jour par notre journal, et pour le mettre à la portée des moyens de toutes les classes.

Toute personne qui nous procurera HUIT abonnés capables de payer aura droit de recevoir notre journal pour rien.

Québec, 17 mars, 1848.

ORNEMENTS D'EGLISE.

AVIS-A-VIS LE SEMINAIRE DE MONTREAL CHEZ MM. CHAPELLEAU & LAMOTHE

ANNONCE à MM. les Curés qu'il a transporté son fonds d'Ornements d'Eglise à l'adresse ci-dessus.

LE PLUS BEL ASSORTIMENT DE MONTREAL. L'acheteur rencontrera toute la layette qui lui est due.

EN DRAP D'OR avec brochures à RELIEFS en or, argent et couleurs.

GARNITURES DE CHAPES ET BANDES DE DALMATIQUES EN drap d'or (imitation) à dessins très-riches et saillants.

GARNITURES COMPLETES N. B. Les Croix, les Garnitures de Chapes et es Bandes de Dalmatiques ci-dessus sont toutes apprêtées de dessins et offertes par la même une variété de garnitures complètes.

ETOILES ET VOILES DE BENEDICTION. Les Étoiles sont assorties de couleurs, plusieurs à brochures riches.

ARGENTERIE D'EGLISE. LE Soussigné attend très-prochainement un assortiment complet d'ostensoirs, ciboires, encensoirs, burettes etc.

N. B. Le Soussigné ne fait pas colporter d'Ornements d'Eglise dans les campagnes.

M. les Curés qui désireraient faire venir des objets d'importation en expresse (et p. un moyen propre) jouiront de tous les avantages possibles dans les prix de chaque article.

On voudra bien faire suivre ces ordres de toutes les explications nécessaires à éviter la moindre erreur, et les adresser à J. C. ROBILLARD, No. 81, Cedar St. New-York.

ACADEMIE POUR LES JEUNES DEMOISELLES.

Qui sera ouverte à ST. JEAN DORCHESTER, district de Montréal le 15 octobre prochain, par les SEURS si avantageusement connues de la Congrégation de Montréal.

Cette nouvelle Institution, comme toutes celles qui dirigent les Sœurs de la Congrégation, comprendra dans son plan d'éducation, toutes les branches d'enseignements qui peuvent entrer dans l'éducation des enfants de toutes les classes de la société.

Les jeunes personnes seront admises dans l'Institution sans aucune distinction de croyance religieuse, et elles y jouiront d'une entière liberté de conscience.

Le prix de la pension et de l'enseignement seront réduits; et on pourra les connaître en s'adressant à ces Dames à leur raison à St. Jean, le premier, ou après le premier octobre prochain.

Pour l'habillement et le trousseau, on n'exige rien en particulier cependant il serait bon de voir les Sœurs à cet effet.

On ne prendra aucune pensionnaire pour moins de trois mois; et pour éviter le dérangement dans les classes, il n'y aura point d'absence accordée aux élèves, que la vacance annuelle de quatre semaines, la fin de juillet, ou au commencement d'août.

A la fin de chaque année scholastique, il y aura un examen public, des prix et récompenses seront décernés aux élèves, qui se seront distingués par la bonne conduite, l'application et le succès.

MANUEL DE TEMPERANCE, PAR LE R. P. CHINIQUEY.

RELIÉ A L'USAGE DES ÉCOLES. Se vend chez MM. FABRE & Cie. MM. CHAPELLEAU & LAMOTHE. A L'ÉVÉCHE.

AVIS.

MM. Les membres du Clergé et Commissaires d'Écoles, qui désireraient se pourvoir d'Instituteurs qualifiés, pourront s'adresser au soussigné par lettres affranchies.

ON demande un INSTITUTEUR et une INSTITUTEURICE pour enseigner le français dans un des arrondissements de la paroisse du SAINT-AU-RECOLLET.

A VENDRE

LE SOUSSIGNÉ offre en vente, à des CONDITIONS TRES-MODÉRÉES, les deux emplacements et la terre ci-après désignés, savoir:—

1. UN EMPLACEMENT situé dans le village d'Industrie, paroisse de St. Charles Borromée, de la contenance d'un demi arpent de front sur un arpent de profondeur.

2. UN EMPLACEMENT situé au même lieu de la contenance d'un demi arpent de front sur un arpent de profondeur, sur la rue St. Pierre, aussi dans un lieu très rapproché de l'Église.

3. UN TERRAIN situé au même lieu de la contenance d'un arpent et trois perches de front, sur la profondeur qu'il y a à prendre de la rivière de l'Assomption à la ligne seigneuriale.

Pour les conditions et plus amples informations, s'adresser à ANTOINE ROYVALD CHARRIER ETC. Avocat, No. 18 rue St. Vincent, ou au Soussigné, au Village d'Industrie.

L'Avenir, JOURNAL PUBLIÉ DANS LES INTÉRÊTS DE LA JEUNESSE.

Paraît tous les samedis sous les auspices d'une société en commandite de jeunes gens. L'abonnement est de 10c. par année payable d'avance.

CONDITIONS DES MELANGES RELIGIEUX. LES MELANGES RELIGIEUX se publient DEUX fois la semaine, le MARDI et le VENDREDI.

LES MELANGES ne reçoivent pas d'abonnement pour moins de SIX mois. Les abonnés qui veulent discontinuer de souscrire aux Melanges, doivent en donner avis un mois avant l'expiration de leur abonnement.

Prix des ANNONCES. Six lignes et au-dessous, 1ère. insertion, 20 2 6

Chaque insertion subséquente, 0 0 7

Dix lignes et au-dessous, 1ère. insertion, 0 3 4

Chaque insertion subséquente, 0 0 10

Au-dessus de dix lignes, 1ère. insertion) chaque ligne, 0 0 4

Chaque insertion subséquente, par ligne, 0 0 1